

## JE ME SENS DÉMUNIE

---

Par GwenC Postée le 28/02/2021 16:16

Bonjour, je me retrouve entre mes parents qui vont se séparer à cause de la dépendance de mon Père, sauf que mon père n'accepte pas la séparation et est au plus bas.. il boit de plus en plus et semble traumatisé par le départ de ma mère.. Après plusieurs années à essayer de combattre avec lui, elle a fini par décider de partir face au comportement qui devient parfois violent de mon père.. j'ai vraiment peur de ce que va devenir mon père qui a l'air de ne plus rien voir de ce qui l'entoure à part ma mère et sa tristesse.. il dit qu'il n'y arrivera pas, qu'il en mourra, qu'il a peur de la solitude, qu'il ne comprend pas comment elle peut partir.. je ne sais pas comment réagir.. je dois être là pour ma mère qui a énormément souffert et pour mon père qui souffre beaucoup mais qui ne comprend pas que tous les problèmes viennent de l'alcool.. c'est horrible :(

---

### Mise en ligne le 01/03/2021

Bonjour,

La situation que vous vivez est extrêmement délicate et nous comprenons à quel point elle puisse être douloureuse à vivre pour vous.

Nous tenons d'abord à vous apporter tout notre soutien et à vous rappeler que ni les consommations d'alcool problématiques de votre père, ni la décision de séparation de votre mère ne sont de votre fait ni de votre responsabilité.

Il est aussi important pour vous que vous puissiez être à l'écoute aussi de vos propres sentiments et soutenu en conséquence. Pour cela, sachez que vous pouvez trouver gratuitement une aide confidentielle dans les centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie dans le cadre d'une "consultation entourage". Nous ne connaissons pas votre ville de résidence mais vous pouvez facilement faire une recherche directement sur notre site internet rubrique "adresses utiles".

Nous vous suggérons peut-être aussi d'adresser les coordonnées de notre service à votre père afin qu'il puisse trouver du soutien en dehors de vous. Nous sommes joignables par téléphone tous les jours de 08h à 02h ou par tchat de 08h à 00h. Vous pouvez bien entendu appeler aussi pour vous même.

Bon courage,

---

### En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service